

La Prime d'activité

Nature du dispositif : Prestation légale et pérenne

Echéance en vigueur : depuis le 1/1/2016

1. Quel est l'objectif de la mesure ?

Née de la fusion du rSa activité et de la prime pour l'emploi, la Prime d'activité est une aide financière qui vise à encourager l'activité en complétant les ressources des travailleurs aux revenus modestes et en améliorant ainsi leur pouvoir d'achat. Il s'agit d'une allocation mensuelle calculée à partir du premier euro de revenu d'activité déclaré.

2. Qui sont les bénéficiaires éligibles ?

- Les personnes qui exercent une activité salariée ou non salariée et donc les exploitants agricoles,
- Les étudiants salariés et les apprentis - sous réserve de critères de ressources- et les travailleurs en établissement et service d'aide par le travail (Esat).

3. Quels sont les critères d'éligibilité ?

- Exercer une activité salariée, non salariée ou travailler en établissement et service d'aide par le travail (Esat),
- Avoir 18 ans ou plus,
- Être soit de nationalité française, soit ressortissant de l'Espace économique européen, Suisse ou de nationalité étrangère en situation régulière en France depuis au moins cinq ans,
- Résider en France,
- Ne pas être en congé parental, en congé sabbatique, en congé sans solde, en disponibilité (sauf à percevoir par ailleurs des revenus d'activité professionnelle)
- Être étudiant salarié ou apprenti et avoir des revenus, sur une période d'au moins trois mois, compris entre environ 900 euros et 1500 euros net par mois.
- Ne pas être travailleur détaché en France.

4. Quel est le montant de l'aide ?

Le montant de la prime est variable et son calcul prend en compte les ressources suivantes :

- les revenus d'activité professionnelle ou de remplacement (indemnités chômage, indemnités maladie, maternité, etc.),
- l'hébergement à titre gratuit, les pensions alimentaires,
- les prestations et les aides sociales (allocations familiales, aides au logement...)
- les autres revenus imposables

Le montant de la prime peut être majoré en fonction de la composition du foyer, du nombre d'enfants à charge et pour les personnes assumant seules la charge d'un ou plusieurs enfants.

5. Comment bénéficiaire de l'aide ?

Les démarches s'effectuent sur le site internet msa.fr avec le service en ligne "Prime d'activité : demande et déclaration trimestrielle" accessible à partir de son espace privé.

Ce service permet de vérifier immédiatement si l'on remplit les conditions d'éligibilité.

La Prime d'activité est alors automatiquement calculée et versée par la MSA, en fonction de la situation du demandeur et des ressources déclarées.

Si l'assuré est titulaire du rSa, il n'a aucune démarche à effectuer. En effet, toute demande de rSa valant demande de Prime d'activité, l'ouverture des droits à la Prime est faite automatiquement par la MSA dès lors que toutes les conditions sont réunies.

6. Liens utiles

<http://www.msa.fr>

Service en ligne "Prime d'activité : demande et déclaration trimestrielle"

structures à contacter

Structure	adresse	Nom Prénom	Téléphone	Courriel
MSA 01	MSA Ain-Rhône 15, avenue du Champ de Foire, 01059 BOURG-EN-BRESSE Cedex 9 www.msa01-69.fr/contact	Laurence BOURGEAUX	04 78 92 63 27	bourgeraux.laurence@ain-rhone.msa.fr
MSA 03	MSA Auvergne 75 Bld François Mitterrand, 63972 CLERMONT-FERRAND Cedex 9 Accueil : 20 avenue Meunier à Moulins www.msa-auvergne.fr/nous-contacter	Christine COURTEIX	04 73 43 75 28	<courtheix.christine@auvergne.msa.fr>
MSA 07	MSA Ardèche Drôme Loire 43 avenue Albert Raimond, BP 80051, 42275 SAINT PRIEST EN JAREZ CEDEX www.msa-ardeche-drome-loire.fr/contact	Cécile RANC	06 34 12 65 18	ranc.cecile@ardechedromeloire.msa.fr
MSA 15	MSA Auvergne 75 bld François Mitterrand, 63972 CLERMONT-FERRAND Cedex 9 Accueil : 9 rue Jean de Bonnefon, Aurillac www.msa-auvergne.fr/nous-contacter	Christine COURTEIX	04 73 43 75 28	<courtheix.christine@auvergne.msa.fr>
MSA 26	MSA Ardèche Drôme Loire 43 avenue Albert Raimond, BP 80051, 42275 SAINT PRIEST EN JAREZ cedex www.msa-ardeche-drome-loire.fr/contact	Cécile RANC	06 34 12 65 18	ranc.cecile@ardechedromeloire.msa.fr
MSA 38	MSA Alpes du Nord 73016 CHAMBERY Cedex Accueil : 5 place Gustave Rivet, 38048 GRENOBLE Cedex www.msaalpesdunord.fr/contact	Marie-Paule LE GUEN	04 76 88 76 20	leguen.marie-paule@alpesdunord.msa.fr
MSA 42	MSA Ardèche Drôme Loire 43 avenue Albert Raimond, BP 80051, 42275 SAINT PRIEST EN JAREZ Cedex www.msa-ardeche-drome-loire.fr/contact	Mireille PETAVY	06 80 93 31 62	petavy.mireille@ardechedromeloire.msa.fr
MSA 43	MSA Auvergne 75 bld François Mitterrand, 63972 CLERMONT-FERRAND Cedex 9 Accueil : 11 boulevard du Président Bertrand au Puy-en-Velay www.msa-auvergne.fr/nous-contacter	Christine COURTEIX	04 73 43 75 28	<courtheix.christine@auvergne.msa.fr>
MSA 63	MSA Auvergne 75 boulevard François Mitterrand, 63972 CLERMONT-FERRAND Cedex 9 www.msa-auvergne.fr/nous-contacter	Christine COURTEIX	04 73 43 75 28	<courtheix.christine@auvergne.msa.fr>
MSA 69	MSA Ain-Rhône 35, rue du Plat, BP 2612, 69232 LYON Cedex 02 www.msa01-69.fr/contact	Laurence BOURGEAUX	04 78 92 63 27	bourgeraux.laurence@ain-rhone.msa.fr
MSA 73	MSA Alpes du Nord 73016 CHAMBERY Cedex Accueil : 20 avenue des Chevaliers Tireurs, 73016 CHAMBERY Cedex www.msaalpesdunord.fr/contact	Marie-Paule LE GUEN	04 76 88 76 20	leguen.marie-paule@alpesdunord.msa.fr
MSA 74	MSA Alpes du Nord 73016 CHAMBERY Cedex Accueil : 2, boulevard du Fier, 74993 ANNECY Cedex 9 www.msaalpesdunord.fr/contact MSA	Marie-Paule LE GUEN	04 76 88 76 20	leguen.marie-paule@alpesdunord.msa.fr